Elections législatives du 30 novembre 1958 --- Scrutin de ballottage

1re Circonscription du Cantal

Electrices et électeurs

Nous remercions les 5.556 électrices et électeurs qui nous ont accordé leur confiance le 23 novembre.

Le Comité Central de notre Parti a défini, le 22 octobre dernier, notre position pour le second tour :

> **Au deuxième tour de scrutin, le Parti fera tout pour rassembler les forces républicaines contre la réaction et contre ceux qui sont associés à elle et partagent avec elle la responsabilité du pouvoir et des difficultés actuelles.**
>
> **Le Parti Communiste ne donnera aucune prime, aucune récompense à ceux qui s'emploient à diviser la classe ouvrière et les forces républicaines par l'anti-communisme et qui se complaisent dans le rôle d'alliés de la réaction.**
>
> **Il favorisera en revanche les ententes avec les socialistes, les radicaux et les républicains qui n'ont ni capitulé devant le coup de force des factieux d'Alger, ni appelé à voter OUI et qui ont des positions politiques favorisant le rassemblement des forces démocratiques contre la réaction.**

En application de ces principes, nous maintenons notre candidature.

VOUS VOTEREZ COMMUNISTE, car de tous les partis qui se présentent à vos suffrages, seul notre Parti ne porte aucune responsabilité dans les malheurs qui frappent la France.

Seul, il est resté fidèle à son programme. Ses actes ont toujours été conformes à ses engagements.

VOUS VOTEREZ COMMUNISTE, car la tâche la plus importante, face à la poussée réactionnaire enregistrée lors du premier tour, c'est d'unir toutes les forces ouvrières et républicaines pour faire barrage au danger fasciste.

VOUS VOTEREZ COMMUNISTE pour donner plus de force à l'opposition communiste à l'Assemblée Nationale, seule capable de défendre vos légitimes aspirations, face à *tous les autres partis* qui depuis des années et aujourd'hui encore, s'entendent au gouvernement sur le dos du peuple.

— Pour la Paix en Algérie par la négociation.

— Pour l'augmentation des salaires, traitements, pensions et retraites ; pour l'assurance chômage aux frais du patronat, le retour à la semaine de 40 heures sans diminution de salaire ; pour l'aide aux petits et moyens paysans, à l'artisanat, au petit commerce menacés par les monopoles.

— Pour la réforme démocratique de l'impôt tendant à faire payer plus aux grands capitalistes.

— Pour la construction de logements et d'écoles.

— Pour la restauration des libertés républicaines et de la laïcité.

— Pour l'indépendance nationale et la paix, contre l'application du Marché Commun.

— Pour la République et la grandeur de la France.

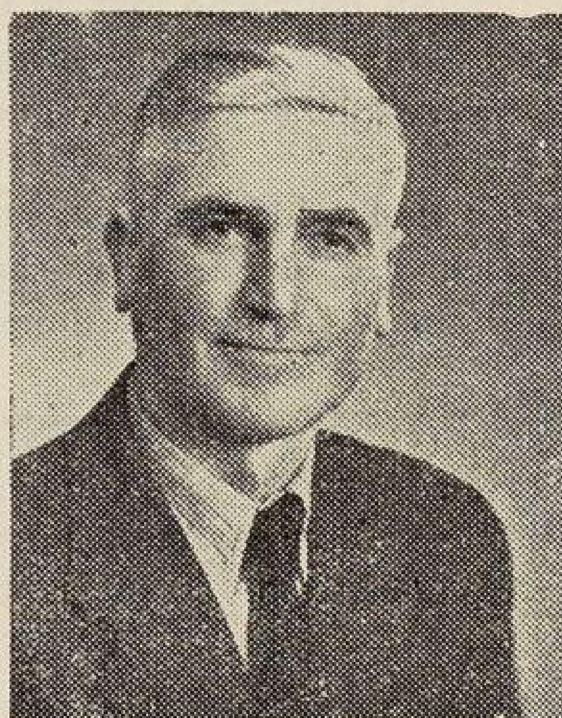
— Pour un Cantal prospère.

SANS ABSTENTION

VOTEZ et FAITES VOTER, le 30 novembre, pour



Léon CHANCEL
Négociant
Conseiller général de Pleaux
Candidat
du Parti Communiste Français



Jean JAULHAC
Ouvrier du bâtiment
Secrétaire de la Fédération
Communiste du Cantal
REMPLAÇANT EVENTUEL

AURILLAC IMPRIMERIE MODERNE